

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2015

MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVE À L'ACCUEIL ET L'HABITAT DES GENS DU
VOYAGE - (N° 2687)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL11

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE 2

Après le mot : « premier », insérer le mot : « alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement de correction de l'omission d'un mot.